

	CLUB AERONAUTIQUE DE SAINT ANDRE DE L'EURE		Formation Pilote Privé <small>Association loi 1901 créée le 7 février 1960 Agréée par le Ministère des Travaux Publics et des Transports le 22 mars 1963</small>
	Président : Patrick GRIMAUX	<h2 style="margin: 0;">COMPTE-RENDU DE LA 64^{ÈME} ASSEMBLEE GENERALE</h2>	
Vice-Présidente : Bernadette CARIOU			
Secrétaire Général : Philippe CHAUDET Secrétaire Adjoint : Nicolas NARBONNE			
Trésorier : Florence MARCIEL Trésorier adjoint : Didier PICACHE			
Responsable pédagogique : Bernadette CARIOU			
Tél : 02 32 27 24 73 06 48 42 02 92 casa.assos@gmail.com			

Date : le dimanche 03 mars 2024
Lieu : Aéro-club

Ordre du jour

1. Message de bienvenue du Président,
2. Présentation du rapport moral et vote d'approbation,
3. Présentation de l'état des recettes et dépenses,
4. Rapport du vérificateur des comptes,
5. Vote d'approbation des comptes,
6. Nomination du vérificateur comptable,
7. Mot du responsable pédagogique,
8. Vote pour le renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration (Huit membres sortants, entre 0 et 11 sièges à pourvoir),
9. Questions diverses,
10. Résultat du vote.

1. ACCUEIL

Avec 51 membres présents ou représentés sur 111, le quorum de 25% est atteint. L'Assemblée Générale peut valablement délibérer. Elle commence à 10h10.

Patrick GRIMAUX, Président du CASA, remercie l'Assemblée pour sa présence ainsi que les invités qui nous font l'amitié d'être parmi nous : Mesdames SANSEIGNE (Etat major de la BA 105) et WILLAERT (Association pour la Biodiversité de l'Aérodrome Andrésien), Messieurs ALBENQUE (Maire des Authieux), BIOJOUX (CDAE), BOULARD (club ULM), DEBACKER (EAJ de la BA105), HERRGOTT (SARAA de la BA105) et NARBONNE (AUPAAL).

2. RAPPORT MORAL 2023

Patrick GRIMAUX présente le rapport moral (cf annexe).

3. ETAT DES RECETTES ET DEPENSES 2023

Jean-Michel N'GUYEN DUC présente le rapport financier 2023 (cf annexe).

4. RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES

Julio AMARAL, expert-comptable, a effectué une mission de contrôle des comptes 2023 du CASA. Son rapport figure en annexe. Il conclut :

« Sur la base de mon examen, je n'ai pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause l'état des recettes-dépenses du Club Aéronautique de Saint André à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2023. »

5. VOTE D'APPROBATION DES COMPTES

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. NOMINATION DU VERIFICATEUR COMPTABLE

Patrick GRIMAUX remercie Julio AMARAL pour son travail. Celui-ci accepte d'être vérificateur aux comptes pour l'année 2024.

A l'unanimité, les membres de l'AG lui renouvellent leur confiance.

7. LE MOT DU RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Bernadette CARIOU présente le bilan pédagogique de l'année 2023. (cf annexes)

8. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alexis BENEUX, Marc CAILLEUX, Sylvain LOUWAGIE, Nicolas NARBONNE, Jérémie PIAN, Éric PIVOT (six membres sortants), Jean-Michel N'GUYEN DUC et Paul ROBERLIN sont candidats.

Philippe CHAUDET a rappelé les modalités du vote dès l'accueil. Les membres ont la possibilité de rayer ou d'ajouter des noms sur les bulletins, mais aucun signe distinctif ne doit apparaître sous peine de nullité. Conformément à l'article 9 des statuts, seront déclarés élus les candidats ayant obtenu la majorité absolue des membres composant l'Assemblée. En l'occurrence, 51 membres sont présents ou représentés. La majorité absolue est donc fixée à 51/2, soient 26 voix.

9. QUESTIONS DIVERSES

Franck LETELLIER incite les participants à se porter volontaire en tant que surveillant du futur centre d'examens théoriques PPL/LAPL en cours de création sur la plateforme de Saint André.

Luc BAILLY rappelle que chaque membre a reçu un courriel contenant identifiant et mot de passe pour accéder à l'espace membre sur le site Internet du club.

Antoine MAINIX déplore que certains membres aient un accès limité à Openflyers suite à une mise à jour du logiciel.

Éric BIOJOUX informe que deux médecins aéronautiques exercent à Etrépagny.

Franck LETELLIER s'interroge sur la possibilité de voler durant les journées olympiques. Patrick GRIMAUX précise que l'espace aérien sera fermé dans un rayon de 80 Nm durant les cérémonies d'ouverture et de fermeture. A l'heure actuelle, aucune information complémentaire n'est parue officiellement.

Patrick GRIMAUX rappelle que les JPO des 17 et 18 août prochains nécessitent la présence de nombreux bénévoles. Il explique également que la DGAC auditera le terrain le 18 mai. Au préalable, la municipalité fera repeindre les marquages au sol et aspirer les graviers sur le taxiway.

Éric PIVOT, représentant le CASA en mairie, informe que les études préparatoires à la réfection du taxiway (pyrotechnique, topographique et amiante) seront prochainement réalisées.

Franck LETELLIER, autorisé par Patrick GRIMAUX, expérimentera en 2024 les vols à frais partagés. Les passagers seront assurés par la plateforme WINGLY. Il fera un retour d'expérience au Conseil d'Administration en fin d'année.

Monsieur ALBENQUE se félicite de la bonne concordance entre l'ACE et le CASA. Il informe que la mise aux normes incendie (pose de réserves d'eau près des clubs aéronautiques) sera réalisée en 2024, à la charge des communes concernées.

Madame SANSEIGNE se réjouit d'aucune situation conflictuelle dans l'espace contrôlé par la BA 105. Elle informe de la récente mise en service de la nouvelle tour de contrôle.

10. RESULTAT DU VOTE

Nombre de votants : 51 Exprimés : 49 Blancs/Nuls : 7

Les candidats ont obtenu : Alexis BENEUX (43 voix), Marc CAILLEUX (48 voix), Sylvain LOUWAGIE (48 voix), Nicolas NARBONNE (48 voix), Jean-Michel N'GUYEN DUC (48 voix), Jérémie PIAN (42 voix), Éric PIVOT (48 voix) et Paul ROBERLIN (48 voix).

Conformément à l'article 9 des statuts, ils sont déclarés élus.

Merci à eux d'avoir accepté de s'investir dans le fonctionnement du CASA.

La séance est levée à 11h10

Le Président
Patrick GRIMAUX

Le Secrétaire
Philippe CHAUDET

ANNEXES :

• RAPPORT MORAL 2023

L'année 2023 aura encore été une année particulière, marquée par la disparition de Gilles RIVET, ancien journaliste aéronautique et membre du CASA et celle de Michel BOUDET, membre du club depuis 1972.

En leur mémoire, je vous invite à observer un moment de silence.

ACTIVITE

Après une année 2022 mitigée par le nombre des heures de vols (1583 au total), l'année 2023 a été meilleure malgré une météo chaotique et la non-disponibilité pour cause de maintenance de plusieurs aéronefs. Hormis ces aléas, nous avons pu réaliser **1640 heures de vol**, preuve du dynamisme de notre association.

En 2023, le CASA comptait **136 membres**, contre 131 en 2022.

Nos effectifs étaient composés **59 élèves** (29 jeunes / 30 adultes) et **77 pilotes** (1 jeunes / 76 adultes) La parité homme-femme n'est toujours pas atteinte : **14 femmes** (6 jeunes / 8 adultes) pour **122 hommes** (24 jeunes / 98 adultes). Durant les périodes propices aux vols, nos instructeurs se sont rendus disponibles. Ils ont effectué des vols BIA, en plus des vols d'instruction et des vols de contrôle pour la plupart d'entre nous. Je tiens à les en remercier vivement.

Quelques sorties club ont pu être réalisées comme Jersey et le musée d'Angers. Franck LETELLIER, notre voyageur au long cours, que je félicite au passage pour son dévouement à l'organisation des voyages, a emmené Nicolas et Nikola à bord du F-GCUB pour un périple de plusieurs jours au-dessus des îles britanniques.

Organisation d'un magnifique rallye aérien en collaboration avec nos amis de l'ACE. Je tiens à remercier particulièrement Philippe CHAUDET pour l'organisation, mais aussi Philippe FORLINI pour les reconnaissances, ainsi que les bénévoles des deux aéroclubs qui ont contribué à la réussite de cette journée.

FLOTTE

- F-GEKN est resté cloué au sol sur le dernier trimestre de l'année pendant 5 semaines suite à la casse du bouton M/A de la radio (pour rappel également endommagé en 2022). Résultat : une facture de 476 € H.T !!! F-GEKN a tout de même volé 192 heures.
- F-GLKR a réalisé 339 h de vol.
- F-GFXC a volé 270 h.
- F-GSBE a été immobilisé fin octobre pour sa grande révision 2000h/6ans. L'avion a toutefois volé 333h. A noter que son moteur devra être remplacé fin 2024 ou début 2025.
- F-GCUB a connu des soucis d'avionique. Lors d'un vol de la SARA, en octobre, la carte mère du GNS430 a rendu l'âme. GARMIN, depuis début 2023, avait annoncé ne plus fournir de pièces détachées après 20 ans de mise sur le marché de cette référence. Le coût d'un GPS d'occasion étant relativement élevé (5500 € en moyenne pour une durée de vie incertaine et sans garantie), nous avons donc préféré le remplacer par un Garmin nouvelle génération GNC 355A. La radio de secours, obsolète, a été déposée pour un modèle 8.33 MHz de chez TRIG. Le coût total de cette intervention (montage compris) s'élève à 15 252 € TTC. L'avion a réalisé 149 h de vol en 2023 et aurait pu réaliser 180 h sans cette maintenance.
- F-PMER a volé 186 h.
- F-PHLS a réalisé 168 h.

GESTION DE LA MAINTENANCE

Nos avions sont actuellement entretenus par les ateliers *Aéro Services GOEGLER* (Bernay) et *Michel CAVIN*. Le gestionnaire de maintenance AIGNAV a en charge nos deux Jodel et deux DR400 (F-GFXC et F-GCUB).

Pour rappel, le Gestionnaire de maintenance est **responsable du programme de maintenance** de l'aéronef.

Je tiens à remercier Jean-Charles, Nicolas, Michel, Guy, Francis, AIGNAV et AERO SERVICES - GEORGLER pour leur implication et l'aide fournie. Celle-ci permet à nos appareils d'être entretenus avec la plus grande rigueur.

Le suivi de maintenance de notre flotte est réparti entre plusieurs bénévoles. Nos deux Jodel sont gérés par Jean-Charles LESPAGNOL, UB et XC par Nicolas NARBONNE, BE, KN et KR par moi-même. Si vous observez le moindre dysfonctionnement, merci d'en informer la personne référente.

Au risque de passer pour un rabat-joie, j'insiste sur l'importance de **prendre soin du matériel commun** ! Un bon petit lavage avant de rentrer les avions ne leur fait pas de mal ! Pensez également à éteindre la pompe, les lumières, le matériel informatique, sans oublier de fermer le hangar et la porte du clubhouse.

ASSURANCE

En 2023, notre flotte était assurée à hauteur de 22 979 €. Je remercie au passage Dominique MALLARD pour les remises négociées concernant les avions immobilisés au sol en 2022 et 2023 (- 821 €).

FORMATION

2023 a été une très bonne année sur le plan de la formation. Au total, 768 heures d'instruction ont été réalisées avec **59 élèves** encadrés par les **7 instructeurs** du CASA que je félicite pour leur implication. Cela s'est traduit par 5 examens PPL théoriques et 12 examens PPL pratiques réussis.

Les activités liées au BIA ont également été poursuivies au Lycée Dumézil de Vernon. Trente élèves y ont suivi des cours dispensés par les bénévoles du CASA. 27 d'entre eux ont été reçus. Merci à l'équipe de formateurs !

Des conventions ont été signées en 2023 avec le collège de Saint-André de l'Eure ainsi que les lycées d'Evreux (Augustin Hébert, Aristide Briand, Léopold Sédar Senghor et Modeste Leroy). Dans ces établissements, les cours BIA sont dispensés par des intervenants n'appartenant pas à l'équipe du CASA, mais les vols sont assurés par nos soins.

L'Armée de l'Air et de l'Espace a créé un partenariat avec notre club. L'Escadrille Air Jeunesse de la BA105 a fait voler une vingtaine d'adolescents sur nos appareils en 2023.

DTO (Organisme de Formation Déclaré)

Le CASA est un Organisme de Formation Déclaré auprès de la DGAC depuis le 1^{er} avril 2019. L'année 2023 aura donc été notre quatrième année entière. Dans le cadre du DTO, il est important que tous les pilotes s'impliquent dans la recherche de **la sécurité maximale**.

Vous devez vous rapprocher des instructeurs ou des dirigeants du CASA si vous constatez des manquements aux règles ou des situations dangereuses (procédures et documents à votre disposition dans la salle de préparation des vols).

Un rapport annuel d'activité a été envoyé en janvier 2024 à la DGAC, comme demandé par notre administration de tutelle. Pour information, la DGAC auditera le CASA en septembre 2024, comme elle l'a déjà fait dans d'autres aéroclubs normands.

FFA (Fédération Française Aéronautique)

La DGAC a décidé fin 2023 de sous-traiter auprès de la FFA l'organisation des examens théoriques aux LAPL et PPL. Un centre est en cours de création sur la plateforme de Saint André de l'Eure, dans les locaux de nos voisins et amis de l'ACE, géré par des bénévoles des clubs eurois dont le CASA.

CRAN (Comité Régional Aéronautique de Normandie)

Le CRAN a financé la première heure de vol des élèves BIA de moins de 18 ans.
Il a pris en charge une moitié du coût des vols de mise en garde (soient 60 € /pilote).
Son AG se tiendra le 9 mars 2024 à Deauville, le CASA y sera représenté.

CDAE (Comité Départemental Aéronautique de l'Eure)

En 2023, le CDAE a organisé et financé les vols de mise en garde. Pour l'occasion, l'A/C de Bernay a mis à disposition ses deux CAP10 ainsi que deux instructeurs voltige. Au total, 27 pilotes du département (3 de l'A/C du VEXIN, 7 de l'ACE et 17 du CASA) ont participé à ces quatre journées de formation à la sécurité. Cela représente 13h30 de vol au total.
Le CDAE a également financé notre rallye aérien, organisé en collaboration avec l'ACE.
En octobre, l'ACE et le CASA, sous la bannière du comité départemental, étaient présents à la BA105 pour le festival de bandes dessinées « Bulles d'air ». Le CDAE a financé l'inscription dans les aéroclubs eurois des jeunes titulaire du BIA ainsi que leur cinquième heure de vol.
L'Assemblée Générale du CDAE s'est tenue le samedi 24 février 2024. Le CASA était présent.

Bâtiments, infrastructure et Sécurité de l'Aérodrome

Je tiens à remercier la municipalité de Saint André. Des contacts réguliers, cordiaux et fructueux permettent l'entretien et l'amélioration de nos infrastructures. A noter le remplacement de la barrière d'accès à la plateforme, près du parking Sofrastock.

La plateforme est correctement entretenue conformément à la réglementation.

Les études topographiques, pyrotechniques et de dépistage amiante qui devaient être réalisées en 2023 sont reportés en 2024. Toutefois, un premier devis de rénovation des deux kilomètres de taxiway a été reçu pour un montant de 380 K€. D'autres devis seront établis en 2024.

En tant que référent sûreté de l'aérodrome, j'ai délivré 35 autorisations en 2023 (comme en 2022). Elles ont permis à des appareils non basés sur Saint-André-de l'Eure de venir se poser et aux équipages de découvrir nos installations. En 2023, je n'ai eu à déplorer aucun incident aéronautique. On peut néanmoins constater des dégradations faites par des tiers sur le taxiway côté CASA, au point d'attente A-05 ainsi que sur la pompe à essence du CASA. Elles ont fait l'objet d'un dépôt de plainte.

Développement durable

Notre plantation de pommiers est un vif succès. Laissons maintenant faire la nature pour récolter dans quelques années nos premiers fruits.

Cinq ruches ont été placées près du verger.

Une convention avec l'association « Naturellement Reuilly » a été signée. Des suivis ornithologiques seront réalisés sur la zone « Espace Naturel Sensible » de l'aérodrome. L'association intervient une fois par mois pour compter les oiseaux et organise périodiquement des sorties ornithologiques auprès d'un plus large public. Elle assure également la surveillance du nichoir hébergeant une chouette sous notre hangar.

L'Association pour la Biodiversité de l'Aérodrome Andrésien a, quant à elle, implanté plusieurs perchoirs destinés aux rapaces vivant sur notre plateforme.

CONCLUSION

J'adresse un grand MERCI à tous les membres qui se sont impliqués et rendus disponibles. Sans les bénévoles que nous sommes, notre association n'existerait tout simplement pas.

Souhaitons à 2024 d'être une bonne année aéronautique pour tous nos membres.

Merci à tous et bons vols !

Patrick GRIMAUX

Président du CASA

▪ Etat des recettes et dépenses 2023

CASA		
ETAT DES RECETTES & DEPENSES 2023		
	Vérit.	(cf tpt pilotes)
Cpts tréso 01/01/23		0,00
Compte courant SG	14 187	
Compte Livret A SG	80 236	
Compte Livret ordinaire SG	159	
Caisse	515	
	0	
Comptes – Pilote	-41	
	488	212 450
Pour info : Cuve : 3 600x2,80	10 080	

Cpts tréso 31/12/23	512000	Compte courant SG	30 209	
	512100	Compte Livret A SG	81 341	
			190	
	512200	Compte Livret ordinaire SG	012	
	530000	Caisse	0	
			-48	
		Comptes – Pilote	416	253 145
		Pour info : Cuve : 2 000x2,80	5 600	

<u>Dépenses</u>				Rappel 2022
			-12	
628100	FFA prélèvement SG	819	-12 819	-11 156
			-22	
616000	Assurances flotte	979		
616100	Assurance RC aérodrome	-872		
616200	Assurances Instructeurs	-531		
616300	Assurances locaux	-4 977	-29 359	-26 523
			-76	
606210	Carburant	774	-76 774	-68 198
615102	F-GSBE vols Club	-647		
615103	F-GEKN vols Club	-659		
615104	F-GLKR vols Club	-731		
615105	F-HBRM vols Club	0		
615106	F-PMER vols Club	-102		
615107	F-PHLS vols Club	-34		
615108	F-GCUB vols Club	-281		
615109	F-GFXC vols Club	-201	-2 656	-3 419
615501	Maintenance KN	-6 834		
615502	Maintenance KR	-8 664		
615503	Maintenance BE	-4 412		
615505	Maintenance RM	0		
615506	Maintenance LS	-2 593		
615507	Maintenance ER	-2 982		
			-19	
615508	Maintenance CUB	246		
615509	Maintenance XC	-4 732		
615520	Maintenance gestion navigabilite Aignav	-1 128	-50 591	-148 396
625100	Instructeurs Ind Kms	-4 844	-4 844	-6 662
615110	Instruction vols formation FI J Pian	1 780	1 780	0
			-25	
625200	Bénévoles frais Kms (dons nature)	112	-25 112	-9 555
625700	Permanences Club	-2 880	-2 880	-950
626200	Affranchissement courrier	0		
626100	Téléphone Internet	-724		
606308	Petits équipements	-2 457		
606400	Fournitures de bureau	-715		
606800	Fournitures autres	0		
627100	Frais bancaires	-354	-4 251	-2 701
613200	Locaux Redevance à la commune	-6 676		
606120	Eau & électricité	-2 921		
606220	Fuel chauffage	-2 324		

	615100	Locaux frais entretien	-1 681	-13 602	-17 226
	628200	Cotisations diverses	-562		
	618000	Frais généraux divers	-4 391	-4 953	-5 773
					-90 000
		DEPENSES		-226 061	-390 561
Recettes / ventes					
	706102	F-GSBE	43 308		
	706103	F-GEKN	26 008		
	706104	F-GLKR	45 810		
	706109	F-GFXC	36 488		
	706106	F-PMER	15 324		
	706107	F-PHLS	13 795		
Facturation HdV	706108	F-GCUB	20 057	200 790	191 515
	756100	Cotisation club N	11 515		
Cotisation CASA	756187	Cotisation club N+1	10 225	21 740	21 770
	756200	Cotis Fédérale N & ass complém & infopilote	6 046		
Cotisations FFA	756287	Cotis Fédérale N+1 & ass comp & infopilote	6 313	12 359	10 972
Subventions Club	741000	Subventions au Club	1 500	1 500	1 847
	706120	Marge baptêmes ,vols découvertes / bia	3 596		
	706502	Recettes diverses	7		
	707909	Articles divers en stock (livrets, etc)	-90		
	754100	Dons en nature (frais Kms bénévoles)	25 112		
	758100	Dons & sponsoring (JPO)	0		
	797000	Transferts de charges exceptionnelles de	140		
Recettes diverses	768000	Produits financiers	1 602	30 366	46 059
					60 000
		RECETTES		266 756	332 164

Carburant : 8000 l en janvier, 5000 en mai , 8000 l en juillet, 6000 l en août, commande 8000 l livrée début janvier 24

Maintenance CUB : Garmin remplacé en fin d'année pour 15200€
 Maintenance BE : 2000h 6 ans facturée début janvier 2024 (12 000€)
 Maintenance KN :
 Maintenance KR :
 Maintenance XC :
 Maintenance LS :
 Maintenance ER :

Petits équipements : Radio du Club House (prise en charge par l'assurance en 2022)

FG divers : dt avocat gueno 1183€, frais associés organisation rallye (subvention CRAN) abonnement Openflyers 2024 1076€

Subventions Club : CDAE complément Rallye 2022 + rallye 2023

Bourses FFA et CRAN : 11694 € (reversé sur les comptes pilote)

Maintenance 2024 : un moteur et deux 2000heures-6ans

Instruction en place droite hors briefing – debriefing et hors solo supervisé

Alexis Beneux 76
 Bernadette Cariou 354

Jean Dubois	50
Eric Jacquet	2
Antoine Mainix	110
Jean-Claude Marquois	48
Damien Torzec	39
José Valmier	93
	772

137 pilotes ont volé en 2023

▪ **Rapport du vérificateur sur l'état des recettes-dépenses**

**RAPPORT DU VERIFICATEUR
SUR L'ETAT DES RECETTES-DEPENSES**

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission de vérification qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 sur le contrôle de l'état des recettes-dépenses du Club Aéronautique de Saint André (CASA), tel qu'il est joint au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mes contrôles, d'exprimer ma conclusion sur les comptes.

J'ai effectué cette mission en procédant à un examen limité, conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, de manière à vérifier que l'état des recettes-dépenses ne comporte pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que j'ai estimées nécessaires.

Sur la base de mon examen, je n'ai pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause l'état des recettes-dépenses du Club Aéronautique de Saint André à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Fait à Paris, le 29 février 2024.



Julio AMARAL

▪ **Mot du Responsable pédagogique**

Résultats/ Activités

En 2023, La DC a représenté 46% de l'activité totale

La formation occupe encore et toujours une place majeure dans notre activité :

Les résultats donnés par Patrick en sont la preuve

Nous avons eu une très bonne année en terme de résultats PPL

Les conventions que nous avons avec les lycées nous amènent beaucoup de jeunes élèves

Certains d'entre s'orientent vers des carrières aéronautiques, pilotes bien sûr, mais pas seulement

Nous avons par exemple un ancien élève du lycée Dumézil qui aujourd'hui est contrôleur aérien dans un aéroport parisien (Orly ?)

Et en ce moment même, un de nos jeunes pilotes qui a obtenu le PPL au sein de notre structure cette année 2023, est en train de passer les sélections pour la marine

Les cours BIA au lycée Dumézil de Vernon sont assurés depuis 2012 par des membres bénévoles (Antoine Mainix, Cyriaque Cholet, Jean Marie Gassies et moi-même)

Je remercie ces formateurs bénévoles pour leur implication auprès des jeunes

Un grand merci également à Dominique Mallard qui a assuré les cours d'histoire et navigation depuis le début et qui a souhaité interrompre cette activité à la rentrée 2023

Outre sa fonction de formateur BIA et de trésorier, il a été très impliqué dans les relations avec la FFA, notamment pour les demandes de bourse BIA

Nous accueillons au sein de l'équipe de formateurs BIA Daniel FRIESS qui a accepté de venir nous aider

Sans tous ces bénévoles (et je ne parle pas forcément des formateurs et instructeurs) qu'on ne voit pas forcément mais qui donnent de leur temps pour la structure, rien ne serait possible ou beaucoup plus cher

Equipe instructeurs

Le CASA compte toujours 7 FI dont José VALMIER qui vient régulièrement le vendredi

Un petit changement dans l'équipe :

Damien TORZEC a été muté à Cognac en début d'année et nous venons d'accueillir Kamel REGHISS, qui viendra essentiellement les weekends

mais également en semaine, le soir, à la belle saison lorsque les jours seront un peu plus longs
L'arrivée de Kamel va nous permettre d'inscrire des élèves en liste d'attente

REX/ECCAIRS :

Nous avons mis à votre disposition dans la salle préparation navigation, une boîte à lettres destinée à recueillir les **Compte rendu d'évènements de sécurité aviation générale**

Il existe une liste d'évènements qui doivent être obligatoirement déclarés (atterrissage hors-piste, sortie de piste, vibrations anormalement forte etc...)

A ce sujet, CRESAG n'existe plus, remplacé par ECCAIRS qui permet d'envoyer des déclarations d'évènements indésirables directement

Nous sommes très sollicités pour encourager ces déclarations et important pour l'audit prochain

Audit prévu en septembre 2024 et à ce sujet, on vous demande d'être particulièrement vigilants sur la tenue des carnets de route

Evolution de notre site

Avec l'aide précieuse de Luc BAILLY, nous sommes en train de modifier le site du CASA

Tous les adhérents ont ou auront leur propre code de membre actif et pourront aller chercher des renseignements sur le site (exemple : point de réglementation)

L'objectif étant de concentrer tous les renseignements utiles sur une même base

Pour les LAPL qui ne l'auraient pas enregistré, nous avons aussi mis l'outil élaboré par Jean Baptiste LUCAS qui permet au pilote en « 2 clics » de savoir s'il a tous les pré requis pour effectuer son vol en solo, à savoir

12 heures solo dans les 24 derniers mois

12 décollages et 12 atterrissages solo

1 heure avec FI

Demandes d'examens théoriques et pratiques

Depuis la fin de l'année 2023, la procédure de demande pour les examens théoriques a changé

Les examens théoriques se passent maintenant en local, dans certains clubs désignés (ACE), ce qui permet d'avoir plus de possibilité de sessions

Le candidat fait une demande d'inscription à l'examen théorique sur son compte SMILE

Le RP valide la demande via SMILE

A la suite, le candidat reçoit un code qu'il devra fournir le jour de l'examen

9 matières

128 questions et la possibilité de passer l'ensemble en 6 sessions mais 4 présentations max par épreuve

L'ACE a quelques surveillants mais si certains d'entre vous ont la possibilité de venir les aider, je pense qu'ils seraient preneurs et ce serait peut-être la possibilité d'ouvrir de nouvelles sessions

Les surveillants sont bénévoles avec frais de déplacement et indemnités repas

BONS VOLS A TOUS

Bernadette CARIOU

